

Couleurs du Vexin français

n° 41
mars 2011



Le journal du Parc naturel régional du Vexin français



* **Tourisme dans le Vexin :**
une vocation durable



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc
naturel
régional
du Vexin français

Sommaire

Vie du Parc p. 3 à 5

Dossier

Tourisme & Loisirs p. 6 à 12

Portrait

Christian Libes : « L'équitation est un loisir pour tous ! » p. 13

Initiative

Villarceaux : un pôle touristique majeur en Ile-de-France p. 14 à 15

Le Parc vous aide...

..... p. 16

Zoom

A la Maison du Parc : des rendez-vous incontournables sur le territoire ! p. 17

Agenda

..... p. 18 à 19

En couverture: Auvers-sur-Oise - S. Perera - Alizari Images

Éditorial

Tourisme et loisirs, leviers du développement économique

L'une des deux principales vocations de notre Parc est d'assurer à notre territoire les moyens d'un développement économique dynamique, capable, dans le même temps, de le protéger et de le valoriser. Parmi les activités propres à le faire, Jacques Dupâquier a toujours distingué le tourisme de loisirs comme un élément moteur essentiel.



Le potentiel touristique dont dispose le Vexin français est remarquable. Sa notoriété, la qualité et la richesse de ses patrimoines bâti, culturel et humain ; la présence, la diversité, la qualité de ses sites touristiques, historiques, paysagers ou naturels, tous authentiquement ruraux ; sa proximité avec la capitale et les zones fortement urbanisées d'Ile-de-France sont autant d'atouts pour un développement exemplaire, rapide et raisonnable d'un véritable tourisme rural. Encore faut-il que celui-ci soit organisé, encadré, accompagné et que la création d'équipements nécessaires, collectifs et privés, actuellement insuffisants, soit aidée.

Créé le 1^{er} janvier 2007, « Cap Tourisme » est le service du Parc mis en place pour assurer la promotion du tourisme et des loisirs. Composé de représentants du Comité syndical du Parc et des acteurs locaux du tourisme, il a pour mission :

- de structurer l'offre touristique de l'ensemble du territoire, accompagner les professionnels et les particuliers et renforcer les partenariats ;
- développer l'organisation et l'accueil touristique et diffuser l'information ;
- assurer la promotion du territoire ;
- assister tous les porteurs de projets capables de multiplier les équipements encore trop peu nombreux notamment en structures d'accueil et permettre un développement significatif d'un véritable tourisme rural.

Par ailleurs, le Parc doit poursuivre la réalisation de grands projets inscrits dans sa Charte, qui auront une influence directe et décisive sur l'essor du tourisme :

- la valorisation de la Chaussée Jules César ;
- la reconquête des anciennes voies ferrées départementales ;
- la création des 3 voies vertes dites « les Boucles du Vexin » ;
- la valorisation du site de Genainville ;
- la consécration du Vexin comme « Pays d'art et d'histoire ».

Alors le tourisme deviendra un élément majeur de l'activité économique du Vexin français, créateur d'emplois et de ressources, un lien entre territoires ruraux et urbains, entre habitants des villes et des campagnes, tel que souhaité lors des « Assises des territoires ruraux » tenues l'an dernier dans nos Départements.

Gérard Claudel
Président du Parc



Les Coteaux de Seine

Une nouvelle équipe pour la réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine

La réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine est classée depuis le 30 mars 2009, le Parc naturel régional du Vexin français en a été nommé gestionnaire en février 2010. Ces coteaux, qui s'étendent sur 268 ha, forment un vaste versant abrupt, d'exposition sud sur lequel on trouve l'un des ensembles de pelouses calcaires les plus importants du bassin parisien, tant par sa superficie et sa diversité que par son état de conservation. Ces falaises et leurs pinacles crayeux représentent une entité

paysagère, écologique et patrimoniale, la plus caractéristique de ce type de milieu naturel en Ile-de-France.

L'équipe de la réserve a été constituée avec un poste de Conservateur (Noïwenn Quilliec) et un poste de Garde-Technicien (Catherine Balleux).

Cette équipe s'intègre dans le Pôle Environnement du Parc naturel régional du Vexin français et bénéficie aussi des compétences de cette équipe pluridisciplinaire.

Eco-hameau du Champ Foulon à Saint-Cyr-en-Arthies : les futurs habitants s'organisent

La presse se fait régulièrement l'écho de maisons écologiques ou autres « éco-quartiers », de ces lieux nouveaux où les habitants semblent vivre en parfaite harmonie avec la nature et avec leurs voisins. Mais pour l'instant, ces nouveaux quartiers restent rares et sont encore réservés aux pays du nord de l'Europe ou aux grandes agglomérations françaises.

C'est pour essayer de faire émerger ce concept nouveau dans une petite commune rurale que le Parc naturel régional du Vexin français et la commune de Saint-Cyr-en-Arthies se sont engagés l'été dernier dans une démarche d'étude volontairement ouverte à la participation des riverains et de toute personne qui pourrait avoir un projet de vie et d'habitation à Saint-Cyr dans les années à venir.

Alors que les études techniques vont se terminer courant mars, un petit groupe de

personnes motivées par l'idée de s'installer dans ce futur quartier écologique se forme. Cette démarche expérimentale a justement été conçue pour permettre l'appropriation du projet, tant par les saint-cyriens que par les futurs habitants : une démarche participative où le projet est conçu par ceux qui vont le vivre, et pas par des promoteurs ou des décideurs qui n'y mettront jamais les pieds ! Reste que les attentes et les besoins peuvent en effet être très différents d'une personne à l'autre. Entre ceux qui souhaitent un terrain pour faire construire leur maison écologique, ceux au contraire qui souhaitent acheter un logement déjà construit, ceux enfin qui sont intéressés par une démarche d'auto-construction ou par un projet collectif sous forme coopérative, chacun doit pouvoir trouver sa place et une réponse à ses besoins. Il est donc temps pour tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution à cette réflexion collective de se manifester

Archéologie des Mémoires, mémoire des lieux de travail et de vie

La compagnie auversoise Engrenage Théâtre en résidence à d'Auvers-sur-Oise en partenariat avec le Parc naturel régional du Vexin français, mène un projet participatif de recherche et de développement théâtral sur le thème de l'exploration des mémoires dans le Vexin français. La spécificité du territoire, son histoire, son caractère typiquement rural dynamise le projet de recherche et l'oriente vers une quête de la mémoire sociale. Partant des lieux de vie et de travail, il s'agit de constituer grâce aux archives et aux témoignages, ce que sont leurs histoires et leurs présents. Ce travail de développement fonctionnera comme un carnet de route avec des étapes de rencontre avec le public. L'année 2012 sera consacrée à la mise en création artistique de ce travail de recherche.



Élus, architectes, riverains et futurs habitants échantent autour de la maquette du projet.

auprès de Patrick Gautier, chargé de l'urbanisme au Parc : p.gautier@pnr-vexin-francais.fr

■ **Pour en savoir plus :**
www.lechampfoulon.blogspot.com

Circuit des Métiers d'Art sur le territoire du Parc - du vendredi 1^{er} au lundi 3 avril

Véritable écrin pour les métiers d'art, le Parc naturel régional du Vexin français vous propose de partir à la découverte des professionnels des métiers d'art de son territoire. Céramistes, ébéniste, tisserand, mosaïste, sculpteur, doreur, relieur, quinze professionnels vous ouvrent exceptionnellement leur atelier pour des visites et des démonstrations. Chemin faisant, allez à leur rencontre, ils vous dévoileront leur savoir faire, vous initieront à leurs techniques et vous présenteront leurs réalisations.

Soyez en sûr, il vous parleront de leur métier avec passion.

1 Doreur sur bois : démonstrations et ateliers dorure – Montreuil-sur-Epte. 01 34 67 67 91

2 Potière céramiste : démonstration de décor par réserve à la cire ; exposition – La Roche-Guyon. 01 34 79 70 43

3 Atelier de la Roche, mosaïste : Démonstrations – La Roche-Guyon. 01 75 58 12 86



4 Atelier de Chérence, céramiste photographe : démonstration, modelage, atelier, présentation raku – Chérence. 01 74 58 20 54

5 Création Tissages : démonstrations – Vétheuil. 01 34 78 12 33

6 Atelier Hellot, ébéniste : démonstration, exposition, films - Villers-en-Arthies.

7 Atelier Demi-chagrin : démonstrations de relieur – Magny-en-Vexin. demichagrin.reliure@orange.fr

8 Peinture décoratrice, enluminures : démonstrations – Jambville. 01 34 75 11 42

9 Potière céramiste : démonstration, tournage, exposition – Mézy-sur-Seine. 01 30 99 79 71

10 Une autre lumière, céramiste : atelier de modelage, démonstration tournage, exposition - Le Perchay. 01 34 66 09 56

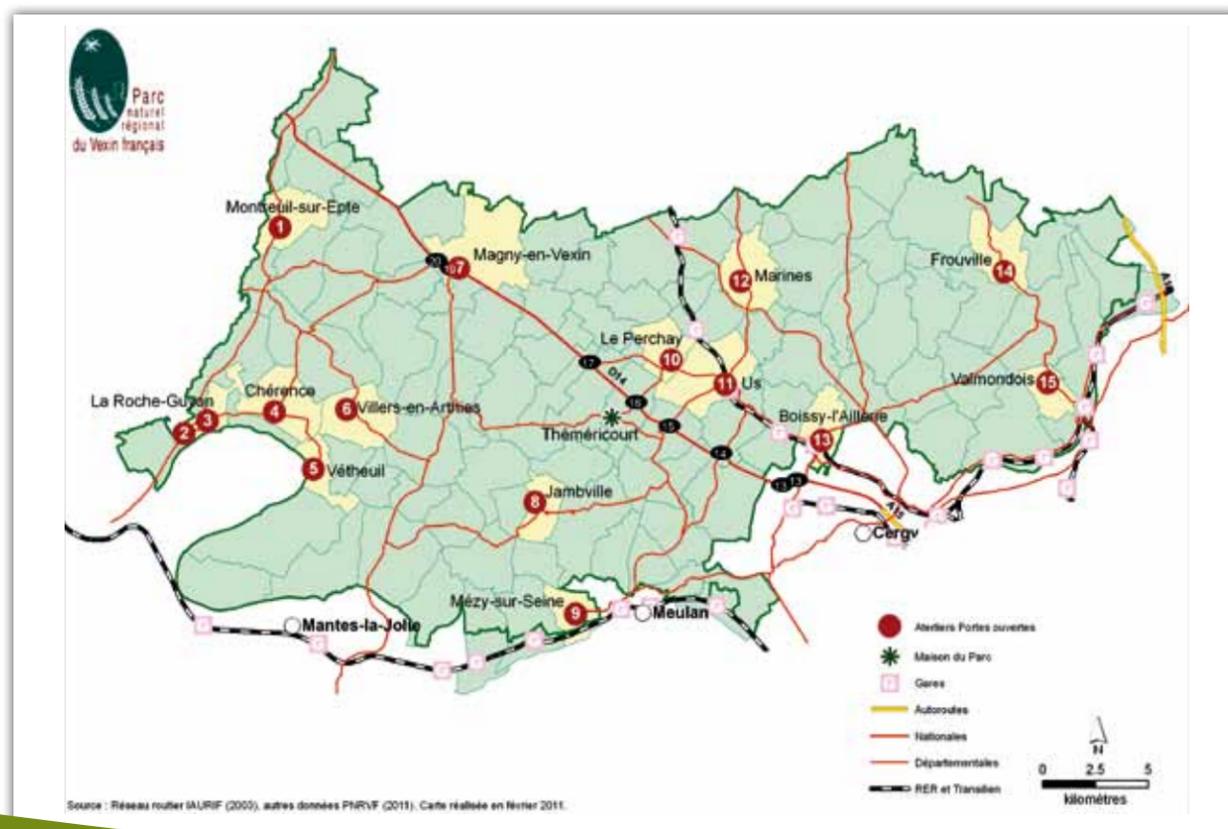
11 Plasticienne – céramiste : exposition, présentation d'un projet d'exposition – Us. 01 34 66 08 47

12 Taoki Galerie : atelier de calligraphie – Marines. karine.taoki@gmail.com

13 Les Ateliers Céramique – Boissy-l'Aillier. 01 34 66 91 93

14 La Grange Atelier, sculpteur – Frouville. 01 34 70 82 38

15 Atelier de la terre, céramiste Valmondois : 01 34 08 85 27



Appels à projets

Trois manifestations organisées par le Parc cette année sont l'occasion de participer à un projet commun qui mettra en valeur les talents artistiques d'acteurs du territoire. Alors n'hésitez pas : suivez le guide et participez à un projet « Parc » !



8 mai : « La Chaussée Jules César, une voie en voix », balade artistique
Ouvert aux artistes amateurs et professionnels

Conditions de participation :

- produire une oeuvre photographique ou une peinture représentant la Chaussée Jules César ;
- fournir une oeuvre originale ;
- aucune prise en charge financière par le Parc ;
- choix par le Parc des oeuvres exposées.

Les dates à retenir :

- 15 avril : fournir une photographie de l'oeuvre ;
- 6 mai de 9h30 à 12h30 : remise de l'oeuvre par le participant à la mairie de Courcelles-sur-Viosne.

25 et 26 juin 2011 : « Week-end de l'Arbre »
Ouvert aux artistes professionnels et artisans d'art

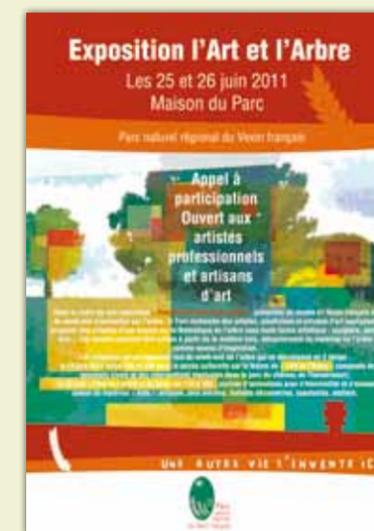
- 30 mars : choix des oeuvres par le Comité culture du Parc ;
- 25 juin : remise de l'oeuvre par le participant
- 25 juin à 19h : vernissage.

Dans le cadre de son exposition « Promenons-nous dans le Bois » présentée au musée du Vexin français et du Week-end de l'arbre, le Parc propose aux artistes et aux artisans d'art de réaliser une création sur la thématique de l'arbre sous toute forme artistique. Les créations seront exposées le 25 juin 2011 entre 20h et 00h lors de la soirée culturelle « Art et Arbre » et le 26 juin de 11h à 18h pour la journée d'animations « La Fête de l'arbre et du bois ».

L'exposition est ouverte aux artistes professionnels et artisans d'art qui proposeront une oeuvre qui puisse être exposée en extérieur. Les candidats devront déposer un dossier contenant des photos de créations déjà réalisées, une esquisse crayonnée et/ou description manuscrite de la création, et une explication de la technique utilisée. Les candidats retenus percevront un défraiement d'un montant de 500€ pour l'exposition à la Maison du Parc.

Les dates à retenir :

- avant le 19 mars : dépôt d'un dossier de candidature ;



INFOS Appels à projets

Pour tout renseignement et obtenir les fiches techniques : Isabelle Landry, chargée de mission Valorisation du Patrimoine et Culture au 01 34 48 65 94 ou par mail i.landry@pnr-vexin-francais.fr

29 mai : « Culture, artistes et Cie »
Ouvert aux associations culturelles du territoire

Le Parc organise le dimanche 29 mai 2011 une journée dédiée aux associations culturelles du territoire : « Culture, artistes et Cie » à la Maison du Parc à Théméricourt. L'objectif est de créer un temps de rencontre, d'échange et de valorisation des activités des associations vers les habitants du territoire et le grand public au cours de cette journée.

Cette journée, organisée dans une logique d'éco-événement, se présentera sous deux formats :

- un forum sous forme de stands de valorisation des actions des acteurs de la culture ;
 - des temps de démonstration scénique des activités.
- Une association peut participer au forum et proposer une représentation.

Pour participer au forum :

- être une association culturelle et artistique : spectacle vivant, cirque, peinture, sculpture, photographie, musique, chant, conte, poésie...
- les associations sportives ne seront pas retenues ;
- être implantée sur le territoire du Parc et pratiquer sur le territoire ;
- le Parc proposera gratuitement un espace aux associations intéressées ;
- les exposants devront faire parvenir la fiche technique aux services du Parc avant le 19 mars.

Pour participer à la programmation artistique :

- l'association peut présenter un spectacle en danse, musique, chant, conte... en respectant le format de 20 min maximum ;
- le Parc ne défraiera pas l'association pour la tenue de son spectacle et ne sera pas responsable financièrement des besoins en décors ;
- compte-tenu des plages horaires courtes, le Parc se réserve le droit de faire une sélection des spectacles qui pourront être présentés.

Tourisme dans le Vexin : une vocation durable

Les amoureux de la nature, des sites pittoresques, des activités de plein air et des petits restaurants de village se sentent chez eux dans le Vexin français. Mais le Parc naturel régional ne se contente pas de vivre sur son patrimoine : il est un acteur résolu du développement du tourisme durable.

Le Parc naturel régional du Vexin français a une vocation, elle aussi naturelle : le tourisme. Pas n'importe quel type de tourisme : il ne s'agit évidemment pas de prendre pour modèles les grands parcs d'attraction dont la vocation est le loisir de masse.

Ce que le Parc a à offrir s'appuie avant tout sur la richesse du patrimoine naturel et culturel du Vexin français. Du point de vue des espaces naturels, le territoire du Parc présente une grande diversité, avec des landes, des prairies de fond de vallée, des bois, des coteaux (ceux de la Seine notamment), des marais... En résumé, la concentration sur 71 000 hectares de la plupart des types de paysages que l'on peut trou-

ver en Ile-de-France. Avec tout ce que cela suppose en terme de richesse animale et végétale : saviez-vous par exemple que le Vexin français est une région de prédilection pour les chauves-souris, qui y trouvent les cavités souterraines - d'anciennes carrières - propices à leur hibernation ? Les sites à caractère culturel ne sont pas en reste, avec évidemment, pour les plus connus, La Roche-Guyon ou Auvers-sur-Oise. Mais il y en a une multitude d'autres ! Des musées, des édifices, des demeures et domaines remarquables... Plus de 150 sites font l'objet d'un classement ou d'une inscription par les services du Ministère de la Culture. Une démarche est en cours

pour l'obtention d'un label « Pays d'art et d'histoire », pour l'ensemble du territoire du Parc. Est également concerné le petit patrimoine rural qui ne fait pas obligatoirement l'objet d'un classement. Nature et culture sont deux des piliers de l'identité touristique du Parc du Vexin français. Il en est un troisième, très important également : les activités de loisirs, qui, le plus souvent, savent tirer parti de la richesse de leur environnement. On peut, sur le périmètre du Parc, jouer au golf, s'essayer au vol à voile, pratiquer la pêche ou le canoë et bien sûr s'adonner à l'activité-phare qu'est la randonnée pédestre, équestre ou cyclo.

Un tourisme diffus et de qualité

Etant établie la liste de toutes les opportunités que présente le territoire en matière de tourisme, il est clair que la fonction de l'entité Parc n'est pas de jouer les « gentils organisateurs ». Son rôle est de dynamiser le tissu touristique en prêtant main-forte aux acteurs locaux qui le font vivre. Avec pour objectif de permettre au plus grand nombre de découvrir un patrimoine remarquable, dans les meilleures conditions. Et cela dans le respect d'un certain nombre de règles, inscrites dans la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. 77 territoires en sont signataires, dont 19 en France.

La Charte Européenne définit le tourisme durable comme « toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans les espaces protégés. »

Priorité est donnée au tourisme « diffus » et de qualité, ainsi qu'à la recherche d'un

équilibre harmonieux entre activité humaine et préservation des espaces naturels, qui ne sont pas fatalement antagoniques. Car si le tourisme est synonyme de détente, de loisirs et de découverte, il recèle aussi un potentiel économique im-

portant, notamment en terme d'emploi. Ainsi, en 2009, on estimait à près de 1 200 emplois touristiques sur l'ensemble du périmètre du Parc. Ceux-ci sont pour les deux tiers localisés dans la restauration et les activités de loisirs.

DES PARTENARIATS MULTIPLES

Cap Tourisme ne travaille évidemment pas seul dans son coin : le Parc multiplie les partenariats avec tous les acteurs du tourisme présents sur le territoire : l'Association des Guides du Vexin français, les Relais départementaux des Gîtes de France, les offices du tourisme... Et bien sûr le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs du Val-d'Oise. Pour son directeur, Fabrice Cotté, la synergie Parc / CDTL est naturelle. Un jeu gagnant – gagnant qui profite à chacun. Au département, tout d'abord : « l'appellation Parc naturel régional véhicule en soi une image positive pour l'ensemble du Département : les gens savent ce qu'est un PNR, même s'ils ne connaissent pas précisément celui du Vexin français. »

Pour le Parc, également : le Val-d'Oise est de plus en plus perçu comme une destination touristique, avec des sites comme Enghien, Royaumont, Ecoen... Autant d'occasions pour le Parc de se faire connaître, en mettant en avant ses points forts que sont les loisirs actifs, comme la randonnée équestre, pédestre et cycliste, le golf, le vol à voile... Autant d'activités dont le CDTL assure la promotion auprès de la clientèle francilienne.



Encourager un « esprit de destination »

Pour mettre en oeuvre la Charte européenne du Tourisme durable, le Parc s'est doté en 2007 d'une structure dédiée au développement du tourisme, Cap Tourisme, forte de 4 chargés de mission basés à la Maison du Parc. Son rôle est à la fois d'encourager et de soutenir les initiatives émanant des professionnels du secteur, des porteurs de projets et des collectivités locales. Il est également chargé d'assurer la promotion du territoire.

La dynamisation du tissu touristique est donc la vocation première de Cap Tourisme. Cela passe largement par la formation, sur tous les sujets touchant à ce secteur d'activité : comment créer un gîte rural, aspects juridiques et fiscaux du tourisme en milieu rural, rentabilité des activités touristiques... Aux formations proprement dites s'ajoutent des visites de sites, des rencontres avec les professionnels du tourisme ou encore des journées d'information.

En décembre 2009 et 2010, **Catherine Lecomte** du cabinet Interagir Conseil a animé à la demande du Parc deux sessions de formation qui comptaient chacune une quinzaine de personnes très différentes (responsable d'office du tourisme, agent d'accueil, guide de randonnée, restaurateur...). Objectif poursuivi : susciter un « esprit de destination ».

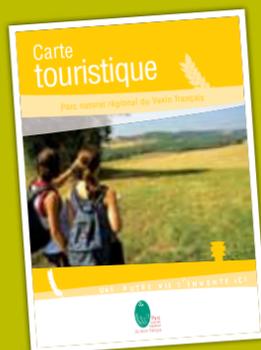


« Le tourisme est un secteur atomisé,

explique-t-elle, où les gens travaillent souvent chacun dans son coin, dans de petites structures ». D'où l'idée de renforcer leur impression de faire partie d'un ensemble cohérent, à l'identité forte. Une démarche originale et innovante, selon Catherine Lecomte, devant laquelle le Parc n'a pas reculé.

Celle-ci a été frappée par la motivation et l'implication de son public : « *c'était super ! Ils ont conscience de la qualité de la destination et sont très attachés aux valeurs que défend le Parc, comme la préservation de la nature. Ce n'est pas par hasard que ce Parc existe : il ne repose pas sur du vide et les professionnels le savent.* ».

PROMOUVOIR LE TERRITOIRE



Le Vexin français présente de très nombreux attraits touristiques qui n'attendent que leur public... Encore faut-il que ce dernier le sache ! C'est tout l'enjeu de la promotion touristique du territoire mise en oeuvre par le Parc. Celle-ci s'appuie principalement sur trois documents, disponibles auprès de l'ensemble des prestataires du tourisme, partenaires du Parc : la carte touristique, le guide découverte et le carnet de rendez-vous bi annuel qui recense l'ensemble des activités programmées sur le territoire, qu'il s'agisse de sorties nature, de randonnées, de manifestations culturelles... Cette dernière publication intéresse autant les Vexinois

qui veulent savoir ce qui se passe près de chez eux que les habitants du reste du Val-d'Oise, des Yvelines, de la petite couronne Ouest... A ces trois supports s'ajoute bien sûr le site internet du Parc (dont une nouvelle version sera en ligne en mai), très consulté notamment pour la partie agenda.

Le Parc compte 3 offices de tourisme avec lesquels le Parc va développer un partenariat particulier, l'objectif étant d'en faire des relais d'information sur les activités proposées sur le territoire.

Enfin, la Maison du Parc à Théméricourt est le véritable pôle névralgique du Parc. Le public peut y obtenir toutes les informations sur les activités touristiques du territoire ainsi que sur les actions que mène le Parc. Sa boutique propose des produits du terroir et tout un panel de livres et de jeux relatifs à l'environnement.

Formations : les acteurs du tourisme se rencontrent

Heureux possesseur d'un corps de ferme à Vienne-en-Arthies, Rémi Duplay s'est lancé il y a 6 ans avec son épouse dans le maraîchage biologique et dans la réhabilitation de bâtiments afin d'y aménager deux gîtes ruraux : l'un pouvant accueillir 8 personnes, l'autre 12. Le premier gîte a ouvert ses portes en avril 2010. Dès le départ, il s'intéresse aux projets du Parc et s'inscrit à des formations, sur les aspects juridiques et économiques de sa nouvelle activité mais aussi au module « Créer un esprit de destination » avec Catherine Lecomte. « C'était intéressant, et puis c'est l'occasion de connaître d'autres acteurs du tourisme présents sur le Parc. Quand on reçoit des gens, c'est mieux d'être capable de leur donner des indications sur ce qu'ils peuvent aller visiter, de les guider vers les choses intéressantes. ».



Journée de formation

Une activité-phare, la randonnée

Activité de pleine nature par excellence, la randonnée est reine dans le Vexin français. Le Parc compte quelque 800 kilomètres de chemins balisés.

On ne crée pas des parcours de promenade ou de randonnée : on les rouvre ! Car ils existent mais bien souvent, avec le temps, ils ont disparu ou été laissés à l'abandon. Cela n'entrave pas que les activités de loisirs : combien de liaisons qui permettaient d'aller de la maison à l'école, de l'école au stade, de commune à commune ont-elles été ainsi fermées ? Le Parc apporte une contribution financière et technique à la réhabilitation de ces voies.

L'autre grand projet en matière de circulations douces sur le Parc sont les Boucles du Vexin dont la mise en oeuvre est as-

surée par le Département du Val-d'Oise, avec le soutien financier de la Région. L'objectif est de développer l'offre en matière d'itinéraires cyclables sécurisés.

Dans une première phase, ce sont trois circuits d'une trentaine de kilomètres, interconnectés, qui devraient être aménagés à partir de 2012. Ces itinéraires empruntent en partie les emprises d'anciennes voies ferrées ; ils seront reliés aux itinéraires de l'agglomération de Cergy-Pontoise et à la voie verte de la vallée de l'Epte, qui relie Gasny à Gisors et traverse deux communes du Parc : Montreuil-sur-Epte et Bray-et-Lu.

Une étude est en cours pour étendre le concept des boucles aux vallées de la Seine et de la Montcient.



CONSTANTIN ANGELOGLOU : UN MARCHEUR SACHANT MARCHER



La randonnée dans le Vexin, Constantin Angeloglou connaît bien : il est membre depuis un vingtaine d'années du Comité Départemental de Randonnée du Val-d'Oise (CODERANDO 95), représentant local de la

Fédération Française de Randonnée Pédestre, et en a été président ces deux dernières années.

Il est donc bien placé pour savoir que le partenariat entre randonneurs et Parc est ancien. Celui-ci a donné lieu à la création de plus de 800 kilomètres de chemins de promenade et randonnée dans le Parc, avec notamment la réouverture de la Chaussée Jules-César, ancienne voie romaine qui reliait Paris à Rouen et colonne vertébrale du Vexin en matière de randonnée. Des parcours qui attirent les amateurs de marche de toute l'Ile-de-France.

Outre la participation de l'association aux manifestations du Parc, le partenariat CODERANDO / PNR, c'est aussi l'édition du « Topo guide » décrivant dans le détail une sélection de 32 itinéraires : l'édition « Parc naturel régional du Vexin à pied », éditée par la FFRP, a été vendue à 15 000 exemplaires depuis 2004 et sera rééditée pour la quatrième fois en 2011.

Deux ans pour créer un parcours

La dernière réalisation en date est un itinéraire d'une vingtaine de kilomètres, très ouvert et en partie forestier qui, partant des environs de La Roche-Guyon, relie la boucle de la Seine à Chaussy, via Chérence. L'apparition d'un nouveau parcours de randonnée est une affaire de longue haleine, comme l'explique Constantin Angeloglou : « *Il faut environ deux ans. Nous identifions un itinéraire, grâce aux randonneurs qui parcourent le terrain, puis il faut faire des démarches auprès des collectivités pour obtenir d'éventuelles autorisations, ouvrir les chemins si nécessaire, effectuer le balisage, réaliser le descriptif précis...* » Il faut souligner le rôle déterminant des bénévoles - dont Constantin Angeloglou fait partie - qui, après l'ouverture d'un parcours, continuent à exercer une veille, en signalant d'éventuels défauts de balisage, l'apparition de dépôts d'ordures sauvages...

Actuellement un nouvel itinéraire d'une centaine de kilomètres sur le territoire de la communauté de communes de la Vallée du Sausseron est en cours. De bien belles balades en perspective !

CODERANDO 95
01 30 35 81 82

L'EAU COMME PATRIMOINE

Oinville-sur-Montcient est une petite commune de la partie yvelinoise du Parc, à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Mantes-la-Jolie. Le charmant petit village fait désormais partie des « Sentiers du patrimoine », démarche menée par le Parc qui concerne actuellement 5 communes.

Comme l'explique Stéphane Jeanne, maire de Oinville-sur-Montcient : « *Nous avions un petit sentier touristique municipal, une boucle de 7 kilomètres qui permettait de découvrir notre patrimoine. Avec l'appui du Parc, nous avons décidé de le valoriser sur le thème de l'eau.* »

Oinville est en effet édifié dans une boucle de la Montcient, dont le cours a été détourné par un bief (petit canal à faible déclivité), depuis l'entrée du village jusqu'à sa sortie. Le long de ce bief ont jadis été créés des moulins et des lavoirs, qui jalonnent désormais le « Sentier du patrimoine » d'Oinville.

Toute la documentation destinée à être remise aux visiteurs est aujourd'hui prête, reste à finaliser le balisage pour que le sentier soit opérationnel au printemps.



« L'an dernier, j'ai accompagné environ 200 personnes », affirme Gilles Lemaire

Les « sherpas » vexinois

Même si arpenter les GR et autres chemins ou sentes n'a pas grand chose à voir avec une excursion dans l'Himalaya, il n'est jamais superflu de s'adjoindre les compétences d'un guide qui connaît bien le terrain. C'est la partie de Gilles Lemaire, président de l'association « Guides du Vexin français », qui compte actuellement quatre membres. Deux autres guides, indépendants ceux-là, se tiennent à la disposition des randonneurs. Tous ont suivi une formation de guide de parc, il y a deux ans, à la Bergerie Nationale de Rambouillet. Un cursus diplômant de 700 heures, axé sur la découverte du territoire, avec au programme une connais-

sance de la flore et de la faune, du petit patrimoine rural, de l'histoire locale... Et une partie gestion, dans la perspective de s'établir à son compte.

Mais Gilles Lemaire a une seconde casquette, celle de président de l'association « Anes du Vexin », basée à Longuesse. Une activité proche de celle de guide de randonnée, avec des ânes en prime. Sept au total, qui accompagnent les randonneurs, avec ou sans guide.

■ **Retrouvez-les sur**
www.guides-vexin-francais.com.

Un grand bol d'air vexinois

Les activités de plein air occupent une grande place dans l'éventail de l'offre touristique et de loisirs du Parc. Avec comme dénominateur commun la proximité avec la nature et le souci du durable.

Aventure Land, par exemple, est un parc d'attraction de 17 hectares en milieu naturel situé à Magny-en-Vexin, aujourd'hui devenu la plus importante structure de loisirs du Parc et le site le plus visité, avec 100 000 visiteurs. Y sont proposés des activités en forêt, notamment de l'acrobranche, du pédale kart (comme du karting mais il faut pédaler !), du poney, des labyrinthes végétaux...

Des activités qui prennent place dans leur environnement sans le bousculer. Prenons de la hauteur avec Arboréale, une association qui pratique la grimpe d'arbre, à ne pas confondre avec l'acrobranche, qui consiste à se déplacer d'arbre en arbre à l'aide de câbles, de passerelles, de ponts de singes... Une activité proche de l'escalade, spécialité d'Arboréale, une association itinérante souvent présente à la Maison du Parc,

à Théméricourt. « On installe des cordes pour sécuriser l'arbre, explique Romain Lavignotte, responsable de l'association, puis on les escalade de branche en branche, on y passe un moment, on peut même y installer un hamac... ».

L'itinérance est aussi une grande différence avec l'acrobranche, qui ne peut se pratiquer que sur un site prévu à cet effet. Cela permet à Arboréale de n'intervenir que le temps d'une animation, là où on fait appelle à elle : dans un parc municipal, un massif forestier... En 2010, Arboréale a fait monter quelque 3000 personnes aux arbres ! Beaucoup d'enfants d'écoles ou de centres de loisirs, des adultes ainsi que des personnes handicapées, nombreuses à vouloir tenter l'expérience. Une manière de découvrir la nature par le haut.

Dans les airs et dans l'eau

Toujours plus haut avec l'Association Aéronautique du Val-d'Oise, à Chérence, qui propose de découvrir le Vexin vu du ciel, depuis des planeurs. L'AAVO a été récompensée en 2010 par le Parc d'un Eco Trophée, remis aux entreprises qui font preuve d'innovation en matière de respect de l'environnement : elle a investi dans un système de propulsion des planeurs par un treuil électrique qui remplace les habituels avions tracteurs, avec à la clé un gain en matière de bruit, de production de gaz à effet de serre. Autre particularité : les appareils peuvent être utilisés par tous les membres de l'association.

A Saint-Clair-sur-Epte, la société Décollage propose des activités parapente et paramoteur, et des balades en canoë sur l'Epte.

L'hébergement : une priorité du Parc

Marcher, visiter, pratiquer une activité de loisirs un peu sportive, tout le monde le sait, ça creuse et ça fatigue ! C'est dire toute l'importance des capacités d'hébergement et de restauration d'un territoire comme le Vexin français.

Le Parc compte actuellement 70 chambres d'hôtes (soit 171 lits), 32 gîtes ruraux (149 lits), 9 gîtes de groupes (235 lits) et 9 hôtels. Il faut y ajouter 5 campings pouvant recevoir au total près de 2 000 personnes. Tout cela reste insuffisant, aussi le Parc oeuvre-t-il au développement des structures d'accueil, notamment pour des groupes et encourage la création de campings à la ferme ou d'aires naturelles de camping, afin de favoriser le tourisme itinérant.

C'est ainsi que deux nouveaux gîtes de groupe ont récemment ouvert leurs portes ou sont en passe de le faire, à Marines et à Vétheuil (voir encadré), suite à un appel à projets lancé par le Parc.

D'un genre un peu différent est le domaine du Petit-Musse, à proximité des communes de Ronquerolles et de Chambly, sur lequel sont notamment édifiés une chapelle et un château.

Le Petit-Musse propose 5 lits dans le cadre d'un gîte labellisé Panda par le WWF. Ce label est attribué aux hébergements qui offrent un environnement de grande qualité. Chacun d'entre eux reçoit une malle

pédagogique contenant des cartes, des jumelles, des fascicules consacrés à la faune et à la flore du lieu...

Au-delà de son activité d'hébergement, le Petit-Musse se veut un endroit d'expérimentation pour les activités durables. « On fait un peu de tout, explique Claire Flavian, gérante du domaine, nous avons un verger et un potager bio, nous faisons du miel depuis peu, nous rénovons des bâtiments anciens avec des matériaux écologiques... » La société qui gère le domaine a pour locataires un centre équestre, un poney club, des artisans et des artistes.



Le Petit-Musse, un domaine de 140 hectares

Restauration : l'utile et l'agréable

Le territoire du Parc compte actuellement une centaine de restaurants. On peut trouver ce chiffre faible, suffisant ou important, mais il est en constante diminution, du fait des problèmes survenant au moment de la transmission d'entreprise. Les actions destinées à soutenir ce secteur d'activité se multiplient. Les communes se mobilisent aussi pour ne pas « laisser partir » leurs restaurants : achat des murs (Saint-Martin-la-Garenne), reconstruction d'un ancien établissement (Corneilles-en-Vexin), réouverture d'un restaurant (Arronville)... Pour sa part, le Parc a mis en place il y a 8 ans la Marque Accueil, attribuée en fonction de trois critères : l'attachement au territoire, la dimension humaine de l'entreprise et le respect de l'environnement. Cinq établissements en bénéficient aujourd'hui : Les

Vignes Rouges à Hérouville, L'Auberge de la Gare à Montgeroult, Le Chemin des Peintres à Auvers-sur-Oise, La Table Verte à Genainville et La Sucrerie à Us.



Pascale Cauchoix :
« je suis « pacsée » avec le Parc ! »

Pascale Cauchoix entame sa 36^e année aux commandes de la Table Verte. Un restaurant un peu particulier, nuance-t-elle, « parce que j'ai un esprit d'indépendance ; j'ai beaucoup de mal avec les codes ». L'ambiance familiale n'empêche pas, avec ses deux salariées – que beaucoup prennent pour ses filles –, de faire

GÎTES COMMUNAUX OU PRIVÉS : LA SOLUTION HÉBERGEMENT

Renforcer l'offre du territoire en matière d'hébergement est une préoccupation constante du Parc qui s'est récemment engagé dans la réalisation de trois gîtes à Marines, Vétheuil et Fontenay-Saint-Père.

Ouvert depuis octobre 2010, le gîte de Marines est aujourd'hui devenu un lieu d'hébergement de 8 chambres, pour une trentaine de lits. Pour les architectes en charge du projet, le bureau d'architecture Maquin et Pons, le souci a été de préserver le caractère du bâtiment et son aspect « maison vexinoise », avec sa façade en pierres : « Le durable a avant tout consisté à exploiter le bâtiment tel qu'il était, en conservant le plus possible ce qui existait », explique Jean-Paul Pons. Cela n'a pas empêché l'installation d'un système de production d'eau chaude solaire et d'une chaudière à condensation, d'une isolation optimale, d'une ventilation mécanique double flux...

Une clientèle d'entreprises

Ce qui a été fait à Marines a fortement inspiré la commune de Vétheuil, qui a décidé de la création d'un gîte communal d'une capacité de 15 lits, aménagé dans un ancien presbytère du XVIII^e siècle.

Les premiers hôtes du gîte de Vétheuil devraient être accueillis en fin d'année. Comme l'explique Xavier Martin, conseiller municipal en charge du projet, « il s'agissait principalement de répondre aux demandes des randonneurs, en particulier les amoureux de l'impressionnisme : Monet a vécu plusieurs années à Vétheuil et sa première épouse y est inhumée ! » Autres types de public, les petites entreprises qui ont besoin de loger temporairement un collaborateur ou encore des particuliers recherchant un hébergement à l'occasion d'une réunion de famille.

Le Parc soutient aussi les porteurs de projets privés : il s'est investi dans la création du gîte de Colette et Alain Ithen, à Fontenay-Saint-Père. Au départ, une propriété de 3 000 m² avec une habitation principale et des communs ou deux gîtes ruraux (10 personnes) ont été aménagés, après une rénovation de plus de 2 ans. Une rénovation bien sûr respectueuse du style architectural vexinois avec en supplément un plancher chauffant, un système de récupération des eaux pluviales pour alimenter sanitaires et lave-linge... Le gîte de Fontenay-Saint-Père n'a pas désempli depuis son ouverture, en avril 2010. Et il a récemment reçu le label « 3 épis » des Gîtes de France pour l'un de ses deux hébergements.

face à la cinquantaine de couverts que peut proposer l'établissement.

Car la Table Verte n'a pas qu'une clientèle d'habités : elle accueille notamment beaucoup de randonneurs, des participants à des rallyes souvent venus de Paris, des Valdoisiers...

Pascale Cauchoix se sent très proche du Parc. D'abord parce qu'elle est une en-

fant du cru qui allait faire de la balançoire à la Bergerie de Villarceaux.

« Et puis c'est une question d'éthique. Cela a un sens de tendre vers le bio, le local, les économies d'énergie... C'est quand même la solution à un tas de problèmes. »

Pourtant, ce n'est pas très facile : s'approvisionner localement suppose de se déplacer beaucoup. Et le bio n'est pas accessible

pour tous les produits, la viande notamment qui reste chère compte tenu des prix pratiqués à la Table Verte, « mais ce qui n'est pas bio reste du traditionnel. »

Une précision, l'enseigne « Table Verte » n'a, au départ, rien à voir avec un engagement écologiste. « Mais, pense Pascale, plus le temps passe et plus je pense que rien n'est jamais anodin. »

L'accessibilité : un enjeu déterminant



Le Baladobus au domaine de Villarceaux

Autant le reconnaître, l'accessibilité par les transports en commun n'est pas un point fort du Vexin français, notamment les week-ends. C'est d'ailleurs l'un des thèmes sur lesquels le Parc entend travailler ces prochaines années.

Le Parc a déjà mis en place en 2005, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, un service de desserte par autocar, le

Baladobus, qui permet aujourd'hui aux promeneurs dominicaux, au départ des gares de Cergy-Pontoise, d'accéder aux principaux sites du territoire...

En 2010, le Parc a amélioré la qualité de ce service, tant sur le plan du nombre d'arrêts que du temps de transport.

Le Conseil Général du Val-d'Oise a profité du dispositif pour créer à titre expérimental une liaison régulière directe Magny-en-Vexin – Cergy, assurée par le Baladobus lors de son trajet retour. Une initiative plébiscitée par de nombreux habitants de Magny.

Ce service, qui fonctionne de manière saisonnière - de mai à septembre - est proposé à un tarif attractif : pour la journée entière, 4 € pour un adulte, 2 € pour un enfant et 10 € pour une famille. Il véhicule quelque 500 voyageurs chaque année.

Personnes à mobilité réduite : accès aux espaces naturels

Il est un autre aspect de la question l'accessibilité : celui qui concerne les personnes à mobilité réduite. On sait que sur le sujet, une réglementation précise s'applique à tous les bâtiments et équipements ayant pour vocation de recevoir du public. Mais on ne peut exiger des espaces 100% naturels qu'ils répondent à ces critères. C'est pourquoi le Parc vient de mettre en place un partenariat avec l'association « Escapade, Liberté, Mobilité », qui, depuis une dizaine d'années, s'emploie à permettre aux handicapés d'accéder à des sites habituellement réservés aux valides.

« Nous avons développé un concept qui permet à des personnes handicapées

d'avoir accès à des espaces naturels non aménagés spécifiquement, pour des activités de loisirs tout à fait ordinaires,



non spécialisées handicap » explique Daniel Fricot, président de l'association. L'accessibilité est notamment rendue possible par l'utilisation de véhicules tout terrain de type « buggy » qui présentent l'avantage de ne pas obliger la personne à quitter son fauteuil roulant.

Le but de « Escapade, Liberté, Mobilité » n'est pas de réclamer des aménagements particuliers, sauf bien sûr des places de stationnement réservées. « L'idée est d'aller partout où c'est autorisé, indique Daniel Fricot, sans nuire à l'environnement ni gêner les particuliers, ce qui nécessite tout un travail de repérage, d'évaluation de la praticabilité, d'obtention d'autorisations si nécessaire... ».

BAC DE VÉTHEUIL : LE GRAND RETOUR

Les communes de Vétheuil et de Moisson ont opté pour un mode de déplacement original, du moins pour ce début de XXI^{ème} siècle. En 2009, le bac qui relie Vétheuil à Moisson, de l'autre côté de la Seine, a repris du service après 40 années d'interruption. L'embarcation qui fonctionne les week-ends peut prendre à son bord une dizaine de personnes. Cette navette permet notamment aux Vétheuillais de profiter de la base de loisirs de Lavacourt et aux Yvelinois de venir se promener dans le Vexin valdoisien, en s'épargnant le détour de 12 kilomètres nécessaire pour aller chercher le pont le plus proche.

Christian Libes :

« L'équitation est un loisir pour tous ! »

Les loisirs équestres ont le vent en poupe. Pour preuve, le Comité Départemental d'Équitation du Val-d'Oise, branche de la Fédération Française, affiche une insolente santé, avec quelque 12500 licenciés ! Son grand projet pour les années qui viennent : le stade équestre de Marines.



Christian Libes

On dit que le cheval est la plus belle conquête de l'homme ; peut-être... Ce qui est sûr, en revanche, c'est que parmi les conquêtes du cheval, il y a Christian Libes ! Le Président du Comité Départemental d'Équitation du Val-d'Oise (CDEVO) ne tarit pas d'éloge sur le noble animal : « le cheval, ça permet de retrouver la nature ! Ça permet d'avoir un contact avec les choses concrètes, réelles ! » Un constat que partage le Parc qui a déjà apporté son soutien à un certain nombre d'initiatives émanant des acteurs de la filière équestre.

Une filière qui est déjà ancienne dans le Val-d'Oise : les premiers tours du Vexin à cheval remontent au début des années 70. Et Christian Libes en est l'un des pionniers. Il a notamment créé le tout premier club hippique du département, à Maffliers, au début des années 70 ; c'est dire qu'il connaît le territoire du Parc comme sa poche.

Si l'équitation est aujourd'hui en plein développement dans le Vexin, c'est que ce dernier dispose de quelques atouts de taille. D'abord des chevaux : on en recense à ce jour plus de 2500, bien davantage qu'en tout autre secteur de l'Ile-de-France ! Les bêtes de monte appartenant à des clubs hippiques ou à des propriétaires privés constituent l'écrasante majorité de ce cheptel.

12 000 cavaliers licenciés

Où aller avec ces chevaux ? Et bien, sur les quelque 800 kilomètres de chemin qui leur sont accessibles sur le territoire du Parc (au passage, merci aux pédestres qui les entretiennent). Et les amateurs sont nombreux à en profiter : le CDEVO revendique 12 500 licenciés, répartis sur les 80 clubs équestres du département. Et selon Christian Libes, il faut compter au moins autant de cavaliers non licenciés. Ces chiffres sont en continuelle évolution, au rythme de 5, 6 voire 7 % l'an. Avec une forte dominante loisir puisque

Le grand projet du CDEVO, c'est le futur stade équestre de Marines, désormais inscrit dans le plan d'investissement pour les infrastructures du Val-d'Oise. L'emplacement retenu est un terrain de 25 hectares sur lequel pourront être pratiquées simultanément, et en un même lieu, les principales disciplines de l'équitation : dressage, complet, saut d'obstacle, endurance, attelage... « Mais le stade sera aussi une vitrine des loisirs équestres, accueillante et facile d'accès. », souligne Christian Libes.

L'accord de principe du Conseil Général du Val-d'Oise étant acquis, les architectes ont déjà remis leurs premières co-



Quelque 800 km de chemins accessibles aux cavaliers

moins de 10 % des licenciés pratiquent la compétition. Cet engouement, pour Christian Libes, bat en brèche une idée reçue : « on dit souvent que l'équitation est un sport de riches, de notables... C'est complètement faux ! La majorité de nos adhérents sont des jeunes de moins de 22 ans ! ».

Le projet devrait entrer en phase de réalisation d'ici à 2 ans, pour une durée de chantier étalée sur 3 ou 4 ans.

■ Comité Départemental d'Équitation du Val d'Oise (CDEVO)
01.39.59.74.02
equitation95.com - ffe.com

Villardeaux : un pôle touristique incontournable en Ile-de-France

Des gîtes, de l'agriculture biologique, un marché bio, des salles de formation et de séminaire... Le tourisme durable est chez lui, à Villardeaux.

Site remarquable de longue date, classé par le Ministère de la Culture, le domaine de Villardeaux à Chaussy, est en passe de devenir une destination touristique exceptionnelle de la région Ile-de-France. Imaginez : 800 hectares, dont un tiers dévolu à l'activité agricole bio, deux espaces forestiers - les bois de la Moinerie et de la Morlu - deux châteaux des XII^e et XVIII^e siècles, un golf... Et de nombreuses dépendances, qui, à très court terme, vont devenir gîtes, restaurant, salles de classe ou de séminaire...

Le domaine appartient depuis 1976 à la « Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme » (Fph), qui a décidé dès le milieu des années 90, de la vocation durable des activités agricoles du domaine. Elle soutient ainsi la création en 2006 de l'EARL d'Olivier Ranke le Chemin-Neuf, qui exploite aujourd'hui toute la partie polyculture et élevage du site. C'est également à cette époque que se multiplient des initiatives d'inspiration durable telles que la réduction de la taille des parcelles dans le cadre d'une politique de démem-

brement, les plantations des haies qui vont avec, l'ouverture de chemins aux randonneurs et VTTistes...

Un investissement très lourd

La vitesse supérieure est passée en 2008 avec le lancement de la réhabilitation de la Bergerie, un ancien corps de ferme fortifié représentant 3 000 m² de plancher. Un projet qui date déjà d'une dizaine d'années et qui ne demandait qu'à être concrétisé. L'investissement, très lourd, est pris en charge par la Fondation dans sa quasi totalité. Et c'est un véritable pôle touristique

Villardeaux sera sûrement le seul site classé de France à faire une telle place à la dimension durable du tourisme.

durable qui ouvrira grand ses portes au début septembre. Il comprendra alors :

- cinq gîtes ruraux équipés représentant une vingtaine de lits ;
- 4 salles de séminaire ou de formation pouvant accueillir jusqu'à une cinquantaine de personnes ;
- une grande salle polyvalente (110 places) ;
- un hébergement collectif (60 places) ;
- deux salles à l'attention des scolaires et des associations locales ;

- une bibliothèque et une médiathèque ;
- une salle de restauration de 60 couverts ;
- un bâtiment qui, le deuxième samedi de chaque mois, abritera un marché bio assuré par la Coop Saveurs du Vexin ;
- un golf de 18 trous aménagé sur 80 hectares.

De nombreux partenaires

Si la Fondation Charles Léopold Mayer est seul décideur du devenir du domaine de Villardeaux, elle n'en a pas moins passé divers partenariats avec d'autres acteurs tels que la Région Ile-de-France, pour la partie du domaine sur laquelle se trouvent les deux châteaux et les jardins, le département du Val-d'Oise... Et bien sûr le Parc : « Le Parc nous a beaucoup apporté, confirme Lucien Bruneval, responsable des travaux, ne serait-ce qu'en facilitant notre adhésion aux Gîtes de France, qui peuvent nous permettre de tendre vers un taux de remplissage proche de 70% ». Toujours dans le cadre de ce partenariat, c'est à Villardeaux qu'auront lieu à l'automne « Les journées de l'arbre et de la haie champêtre » co-organisées par le Parc.

Et comme la Fph n'a pas pour vocation de gérer en direct un tel équipement, elle a aussi passé des conventions d'utilisa-

tion avec tout une série de partenaires : l'association Ecosite, en charge de l'hébergement et des lieux de séminaires ; l'EARL du Chemin-Neuf et la maraîchère Isabelle Deregnaucourt pour l'activité agricole, l'Association Sportive de Villardeaux pour le golf, le Centre d'Ecodéveloppement de Villardeaux (CEV), qui propose toute une palette d'activités autour du développement durable...

Chaudières à bois, panneaux solaires...

La grande particularité du domaine de la Bergerie est l'orientation résolument « durable » de sa rénovation. « Toutes les techniques allant dans ce sens sont mises en oeuvre, sauf l'éolien », affirme Lucien Bruneval. L'ensemble des bâtiments est chauffé par deux impressionnantes chaudières à plaquettes de bois, l'une d'une puissance de 450 kilowatts, l'autre de 150 kilowatts, cette dernière étant prévue en renfort de la première en cas de grand froid. A terme, le bois déchiqueté aujourd'hui acheté à l'extérieur proviendra de la réserve forestière du domaine. L'eau chaude sanitaire est produite par des panneaux solaires. Au même chapitre, les eaux usées sont assainies de manière naturelle, par lagunage (procédé qui utilise la végétation aquatique comme agent épurateur). Quant à l'eau de pluie, elle est récupérée pour alimenter les évacuations des toilettes. Au plan architectural, les bâtiments ont été respectés dans leur caractère d'origine, avec la conservation et la mise en



Un centre à la mesure de son ambition

valeur des charpentes de toiture. L'isolation est réalisée au moyen de matériaux encore trop peu utilisés mais amenés à l'être, tels le chanvre et le liège. Villardeaux sera sûrement le seul site classé de France à faire une telle place à la dimension durable du tourisme.

Rendez-vous est maintenant pris avec le public pour le début de l'été pour un démarrage en douceur... et durable !

Ferme de la Bergerie
01 34 67 08 80
www.bergerie-villardeaux.org



DANIEL BENE, DIRECTEUR D'ECOSITE : « UN LIEU OUVERT À TOUS »



Daniel Bene (prononcez Béné), professionnel du tourisme à vocation sociale, a pris ses fonctions de directeur d'Ecosite au début de l'année 2011. Il s'est jusqu'à présent beaucoup occupé de la gestion de clubs de vacances. « À la Bergerie, c'est un peu le même métier d'hôtelier puisque cela consiste à s'occuper d'hébergement, de restauration, du confort des gens, explique-t-il, avec les spécificités que constituent les salles de classe, de séminaire, de travail... ».

La Bergerie de Villardeaux est fortement marquée « tourisme durable » ; pour autant, pas question selon Daniel Bene de n'accueillir qu'un public fortement sensibilisé aux enjeux du bio-développement : « Tous les utilisateurs qui trouveront à la Bergerie une réponse à un besoin seront les bienvenus ». A noter qu'à ce sujet, la rénovation a largement pris en compte les problèmes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Parmi les projets de Daniel Bene, faire de la salle de restauration un véritable restaurant, ouvert les week-ends. Avec bien entendu des produits bio, provenant du domaine dans la mesure du possible.

Pour l'heure, sa préoccupation est d'embaucher une équipe d'ici au mois de juillet : une « maîtresse de maison » chargée de la qualité de l'accueil, de la lingerie, un ouvrier d'entretien, au moins un chef de cuisine... L'aventure pourra alors commencer.



Gîte de Patrick Huber à Chérence

Capacité 6 lits. Il a obtenu une subvention pour l'installation d'une pompe à chaleur par géothermie.



Installation de la pompe à chaleur



Mairie de Brueil-en-Vexin avant

après



avant



Bâtiment à Cormeilles-en-Vexin

après



Mur du cimetière à Butry-sur-Oise avant

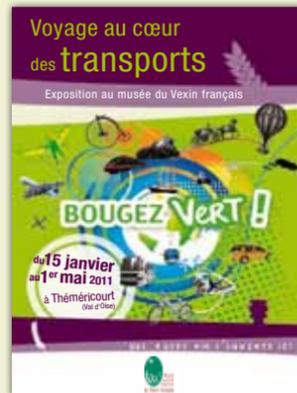


après

Maison du Parc : des rendez-vous inattendus

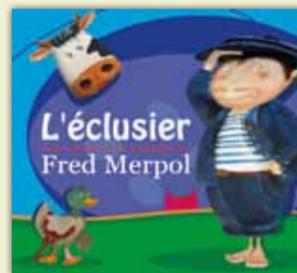
Outre son parc ombragé de 8 hectares, le musée du Vexin français et sa boutique, la Maison du Parc propose de nombreuses animations tout au long de l'année. Celles-ci se déclinent essentiellement autour des expositions que présente le musée du Vexin français. Alors n'hésitez pas : venez faire un tour à la Maison du Parc !

DE JANVIER À AVRIL EXPOSITION « BOUGEZ VERT ! »



Cette exposition retrace l'évolution des modes de transport à travers les siècles et s'interroge sur les questions de l'éco-mobilité et des circulations douces, enjeux majeurs dans le développement des territoires. Elle entraîne le visiteur à travers un tunnel sensoriel dans l'univers de la mobilité des hommes et des marchandises et propose de nombreuses expériences ludiques et scientifiques pour illustrer les conséquences environnementales des transports.

DIMANCHE 20 MARS SPECTACLE « L'ÉCLUSIER » ET VISITE DE L'EXPOSITION



à 15h • à partir de 5 ans • sur réservation • tarif : 3 €
Spectacle musical conté par Bobards et Cie
« Au bord de son canal, dans son écluse, l'éclusier s'affaire en attendant les péniches. Quand elles sont là, il les enferme dans le bassin de l'écluse et il ne les laisse pas repartir. Il ne les laisse pas repartir, sauf si le marinier qui pilote la péniche lui raconte une histoire. Une histoire de son métier, une histoire des pays qu'il a traversés, des personnes qu'il a croisées... C'est ainsi que l'éclusier voyage... qu'il découvre le monde... et prend conscience du fragile équilibre de la terre. »

DIMANCHE 3 AVRIL « VOYAGE AU CŒUR DES TRANSPORTS »

Entrée libre, de 11h à 18h • tout public • sur réservation pour le spectacle

Une journée festive autour de l'exposition « Bougez Vert » pour aborder les transports et la mobilité.

Au programme :

- du modélisme avec le Musée des Tramway à Vapeur et des chemins de fer Secondaires français, l'Association Mérysienne de Modélisme Ferroviaire et la Fédération Française d'AéroModélisme ;
- des ateliers créatifs avec l'association La Source ;
- un marché des producteurs du territoire ;
- des déambulations lyriques avec les « Vélomanes » par la Cie Sham ;
- des présentations de l'entreprise Cyclauto et ses vélos électriques, de Green cove pour découvrir le co-voiturage et de l'association Escapade Liberté Mobilité qui développe notamment l'accès au patrimoine naturel pour les personnes à mobilité réduite ;
- des promenades en ânes à 3 € ;
- un spectacle pour enfants sur l'éco-mobilité « Une affaire qui roule » par Pile Poil et Cie • à 15h30 sur réservation ;
- visite de l'exposition pour 2 € ;
- la Balade du dimanche : à la découverte du Vexin français avec trois ânes à travers le village de Théméricourt, vers les hauteurs du plateau, pour découvrir le paysage, l'histoire et l'architecture du Vexin français : RDV devant le musée du Vexin. 10h-12h ; tarif : 5 € ; gratuit pour les - de 10 ans ; tout public.

DE MAI À NOVEMBRE EXPOSITION « PROMENONS-NOUS DANS LE BOIS »

Isolé, en bosquet, dans un verger, au cœur d'un bois ou d'une forêt, l'arbre est omniprésent dans les paysages du Vexin français. L'homme, qui a toujours exploité cette ressource naturelle pour des besoins de production, s'interroge aujourd'hui sur la nécessité d'une gestion sylvicole durable. Ludique et interactive, cette exposition aborde la vie de l'arbre et les usages du bois ; elle offre la possibilité de toucher et manipuler cette noble matière et d'en écouter la voix à travers mythes, contes et légendes.

SAMEDI ET DIMANCHE 25 ET 26 JUIN « WEEK-END DE L'ARBRE »

Entrée libre, le samedi de 20h à minuit et le dimanche de 11h à 18h

• le samedi : soirée artistique avec des créations et interventions musicales dans le parc du château de Théméricourt ;

• le dimanche : journée d'animations pour s'émerveiller et s'amuser autour du matériau « bois » : artisans, jeux anciens, balades découvertes, spectacles, ateliers et démonstrations au programme.

ET TOUJOURS À LA MAISON DU PARC :

DIMANCHE 24 AVRIL « PÂQUES À LA MAISON DU PARC »

À 15h • tarif : 3 € • sur réservation

Pour les 3 à 6 ans, un atelier créatif suivi d'une chasse aux œufs et pour les plus grands, un jeu de piste dans le parc du château.

DIMANCHE 29 MAI « CULTURE, ARTISTES ET CIE »

Entrée libre, de 11h à 18h

Rencontrez les acteurs culturels du territoire et découvrez leurs activités : spectacles, expositions, démonstrations...

DIMANCHE 3 JUILLET « FÊTE SPORT, NATURE, FAMILLE »

Entrée libre • Programme à télécharger sur www.ligue95.com

Rendez-vous donné par l'UFOLEP et les Comités sportifs départementaux pour venir pratiquer gratuitement des sports de nature : randonnées pédestres, cyclotouristes ou VTT et initiation et pratique de nombreuses activités (marche nordique, spéléologie, disc-golf, grimpe d'arbres, rollers, échasses, cerfs-volants, modélisme naval, escalade ou VTT, promenades en poney...). Accent mis sur l'accessibilité des pratiques sportives aux handicaps.

LES DIMANCHES DU 10 AU 31 JUILLET GRIMPE D'ARBRES PAR ARBORÉALE

Séances de 11h à 13h et de 14h à 16h • Tarifs : 18€ ; 16€ (pour les 7-16 ans) • Inscriptions obligatoires au 06 28 23 21 55

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AOÛT « JOURNÉES DES ÉTOILES » Septième édition

Samedi de 18h à 1h du matin, dimanche de 10h à 18h.

Un week-end de découverte du ciel et des étoiles avec des ateliers, une balade nocturne, des conférences, des observations...

Pour tout renseignement : [N°Azur 0 810 16 40 45](tel:0810164045)
PRIX APPEL LOCAL

SORTIES NATURE

■ **Samedi 19 mars**
Initiation à la géologie à la carrière de Vigny
Gratuit - 01 34 25 76 22

■ **Samedi 19 mars**
Nuit de la Chouette



Initiée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et la Ligue pour la Protection des Oiseaux, la Nuit de la Chouette est organisée tous les deux ans ; elle permet de mieux faire connaître ces oiseaux de nuit et met l'accent sur les menaces qui pèsent sur ces espèces et leur milieu de vie. Des sorties nocturnes d'écoute sont organisées à **Nucourt**, **La Roche-Guyon** et à la **carrière de Vigny** pour permettre à chacun de comprendre le rôle de ces rapaces nocturnes dans l'écosystème et de connaître les actions conduites pour préserver les différentes espèces et leurs habitats.
Inscriptions au 0 810 16 40 45.

Buhy - Salle des fêtes
A partir de 18h30 : exposition - diaporama - sortie nocturne - 60 personnes maximum - accessible handicapés
Animation organisée par le Foyer rural de Buhy.

Une animation est également proposée à **Hérouville** par le Club Connaitre et Protéger la Nature de la vallée du Sausseron : ateliers, exposition et diaporama de 14h à 18h puis sortie nocturne.
Informations au 01 34 66 58 84. Inscriptions sur place.

■ **Samedi 26 mars**
Découverte de la carrière de Vigny avec des ânes
Gratuit - 01 34 25 76 22

■ **Dimanche 3 avril**
La carrière aux coquillages à Auvers-sur-Oise (5 km)
Gratuit - 01 34 25 76 22
Les migrations animales à la carrière de Limay
Gratuit - 01 34 97 27 24

■ **Samedi 9 avril**
Initiation à la géologie à la carrière de Vigny
Gratuit - 01 34 25 76 22

■ **Samedi 16 avril**
La vie des arbres du Bois de Morval (spéciale enfants)
Gratuit - 01 34 25 76 22

■ **Samedi 23 avril**
Découverte du Bois de Morval avec des ânes
Gratuit - 01 34 25 76 22

■ **Samedi 30 avril**
Art et nature, œuvres éphémères à la carrière de Vigny (spéciale enfants)
Gratuit - 01 34 25 76 22
Les oiseaux printaniers au marais du Rabuais
Gratuit - 01 34 25 76 22
Aux vergers d'Ableiges
Tarif : 5 € - 06 08 28 02 15

■ **Samedi 30 avril et dimanche 1er mai**
Plantes, plaisirs, passions... au château de La Roche-Guyon
01 34 79 74 42 - www.plantesplaisirspassions.com

■ **Dimanche 1er mai**
Sur les traces des insectes et des oiseaux au bois de Galluis
Gratuit - 01 72 69 51 00 - www.aev-iledefrance.fr

■ **Samedi 7 mai**
Murmures de pierres et botanique des bords de l'Oise
Tarif : 5 € - 06 10 89 15 90

■ **Dimanche 8 mai**
Flore des coteaux de La Roche-Guyon
Gratuit - 01 72 69 51 00 ou www.aev-iledefrance.fr

Les arbres poètes
Gratuit - 06 76 06 97 54 ou www.aev-iledefrance.fr

■ **Samedi 14 mai**
« Jouons dans la nature ! » au bois du moulin de Noisement (spéciale enfants)
Gratuit - 01 34 25 76 22
Les plantes du marais de Boissy
Gratuit - 01 34 25 76 22

■ **Dimanche 15 mai**
Milieux et paysages sur la butte de Marines (5 km)
Gratuit - 01 34 25 76 22
Initiation à l'entomologie à la carrière de Limay
Gratuit - 01 34 97 27 24

■ **Jeudi 19 mai**
A la découverte du marais de Boissy (sortie pour les personnes à mobilité réduite).
Gratuit - 01 34 25 76 22

■ **Samedi 21 mai**
Découverte de la carrière de Vigny avec des ânes
Gratuit - 01 34 25 76 22

■ **Dimanche 22 mai**
Rallye pédestre « Les trésors du bois de Morval »
Gratuit - 01 34 25 76 22

La nature, du milieu humide au milieu sec au marais de Frocourt (14 km)
Gratuit - 01 34 25 76 22

Musique verte au bois de Galluis
Gratuit - 06 24 65 32 07 ou www.aev-iledefrance.fr

Identification des champignons en forêt de La Roche-Guyon
Gratuit - 01 72 69 51 00 ou www.aev-iledefrance.fr

■ **Samedi 28 mai**
Reconnaître arbres et arbustes en forêt de la Tour du Lay
Gratuit - 01 34 25 76 22

■ **Dimanche 29 mai**
Biodiversité à la carrière de Limay
Gratuit - 01 34 77 00 56

■ **Mardi 31 mai**
La saison des orchidées
Tarif : 10 € - 06 86 86 01 86

■ **Samedi 4 juin**
Les insectes nocturnes des forêts
Gratuit - 01 34 25 76 22

Poissons et gestion de l'étang de Vallière
Gratuit - 01 34 25 76 22

Murmures de pierres et botanique des bords de l'Oise
Tarif : 5 € - 06 10 89 15 90

Aux vergers d'Ableiges
Tarif : 5 € - 06 08 28 02 15

■ **Dimanche 5 juin**
La forêt de La Roche-Guyon à l'approche de l'été
Gratuit - 01 72 69 51 00 ou www.aev-iledefrance.fr

■ **Mardi 7 juin**
La saison des orchidées
Tarif : 10 € - 06 76 06 97 54

■ **Dimanche 12 juin**
La saison des orchidées
Tarif : 20 € - 01 30 39 95 46

■ **Samedi 11 juin**
Les oiseaux forestiers
Gratuit - 01 34 25 76 22

■ **Mercredi 15 juin**
Les enfants du marais (de Frocourt)
Gratuit - 01 34 25 76 22

La saison des orchidées
Tarif : 10 € - 06 84 90 04 97

■ **Samedi 18 juin**
Reconnaître arbres et arbustes en forêt de la Tour du Lay
Gratuit - 01 34 25 76 22

Faune et flore du marais de Boissy
Gratuit - 01 34 25 76 22

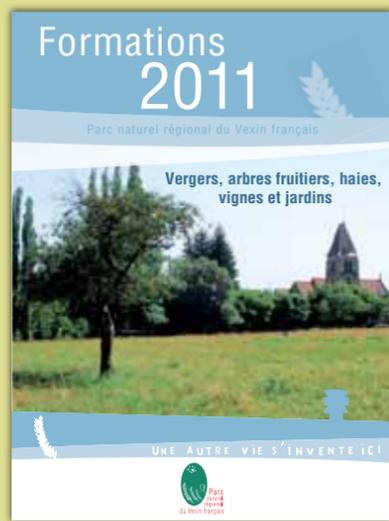
Comment bien identifier les oiseaux ? en forêt de La Roche-Guyon
Gratuit - 01 48 60 13 00 ou sur www.aev-iledefrance.fr

■ **Samedi 25 juin**
Initiation à la géologie à la carrière de Vigny
Gratuit - 01 34 25 76 22

■ **Dimanche 26 juin**
Initiation à l'ornithologie à la carrière de Limay
Gratuit - 01 34 97 27 24

Les 4 saisons du Vexin français
par l'Association des Guides du Vexin français.

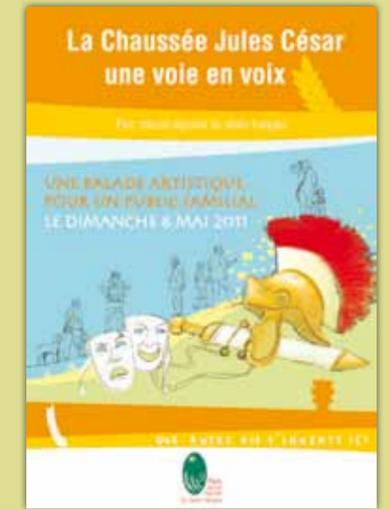
■ **20 mars** : le printemps avec Gilles
■ **21 juin** : l'été avec Michel
■ **23 septembre** : l'automne avec Marie-Béatrice
■ **20 mars** : l'hiver avec Manuel
Renseignements au 06 49 79 97 42



Formations :
■ **Samedi 12 mars et mercredi 16 mars**
La taille des arbres fruitiers
■ **Mercredi 6 avril**
Le greffage
■ **Mercredi 18 mai**
La gestion du verger : maladies et lutte raisonnée
Lieux et horaires communiqués à l'inscription. Formations gratuites réservées aux habitants du Parc. Sur inscription au 0 810 16 40 45
■ **Samedi 28 mai**
La biodiversité au jardin
Formation gratuite, sur inscription auprès du CAUE du Val d'Oise au 01 30 38 68 68.

VISITES GUIDEES, CULTURE & PATRIMOINE

■ **Dimanche 8 mai**
La Chaussée Jules César, une voie en voix : balade artistique originale à la rencontre de nombreux artistes sur une voie romaine
Renseignements au 0 810 16 40 45



■ **Tous les dimanches du 20 mars au 2 octobre**
La balade du dimanche avec les Guides du Vexin français !
Le Parc et l'association des Guides du Vexin français vous proposent un programme de sorties à la découverte des patrimoines naturels et architecturaux qui font du Vexin français un territoire d'exception en Ile-de-France : de quoi aiguiser la curiosité de tous de la vallée du Sausseron au pays d'Arthies, des grands espaces du plateau agricole aux confins de la Viosne ou de l'Epte aux panoramas de la Seine.
Tarif : 5 €/personne.

Avec Marie-Béatrice Vieillard
■ **20 mars** : Les arbres poètes à Théméricourt
■ **24 avril** : Bienvenue en pays d'Arthies à Maudé-tour-en-Vexin
■ **15 mai** : Sur les traces du guérisseur C. Ozanne à Villers-en-Arthies
■ **12 juin** : Suivez le fantôme de Camille Monet à Vétheuil
Réservations au 06 76 06 97 54

Avec Michel Saintoul
■ **27 mars** : Le chemin des peintres à Valmondois
■ **17 avril, 29 mai, 26 juin** : Le chemin des abeilles à Vallangoujard
Réservations au 06 84 90 04 97

Avec Gilles Lemaire
■ **3 avril** : A la découverte du Vexin français avec des ânes à Théméricourt.
■ **1er mai** : Voyage au fil de l'Aubette avec un âne à Longuesse.
■ **22 mai** : Histoire et géologie à Saillancourt (Sagy).
■ **19 juin** : Août 1944, la bataille du Vexin à Frémenville.
Réservations au 06 86 86 01 86

Avec Manuel Bénier
■ **10 avril** : Arbres, arbustes et arbrisseaux à Chars.
■ **8 mai** : Dessine-moi un « pays-sage » à Marines.
■ **5 juin** : Goûts, odeurs et couleurs de fleurs à Chars.
Réservations au 01 30 39 95 46

■ **Les vendredis et samedis**
Sorties nocturnes aux jumelles infrarouge à Nucourt
Tarifs : 20 € (adulte) ; 10 € (enfant). Sur réservation au 06 13 63 73 03.

■ **Tous les dimanches**
Pontoise et ses souterrains
Tarifs : 6 € ; 4 € pour les 7-14 ans. Sur réservation au 01 30 38 24 45

■ **Le 1er dimanche du mois et les jours fériés**
Le site archéologique de Genainville
Sorties proposées les dimanches 3 et 24 avril, les dimanches 1er, 8 et 29 mai, le jeudi 2 juin, les dimanches 5 et 12 juin.
Tarifs : 3 € pour les adultes et 1,50 € pour les enfants. Informations au 01 34 67 05 93 ou sur www.assage.asso.fr

■ **Tous les dimanches et jours fériés à partir du 3 avril**
Sur les pas de Van Gogh
Au départ de l'Office de tourisme d'Auvers-sur-Oise à 15h.
Tarif : 5,50 € - 01 30 36 10 06.

■ **Tous les dimanches de mai à septembre**
Croisières au fil de l'Oise
Réservation auprès des offices de tourisme de Cergy-Pontoise (01 30 38 24 45) ou de L'Isle-Adam (01 34 69 41 99).
Au départ d'Auvers-sur-Oise le 21 août

01 30 36 10 06.
Baladobus
Au départ de gares de Cergy-Pontoise.
Informations au 0 810 16 40 45.

■ **Un mercredi par mois**
A la découverte du Vexin avec les ânes
Sorties proposées à 14h30 les mercredis 23 mars, 27 avril, 18 mai et 15 juin.
Tarifs : 10 € / personne. Renseignements auprès de Ânes en Vexin au 06 86 86 01 86.

■ **Le 2e dimanche du mois**
Pissarro et les peintres à Pontoise
Tarifs : 6 € ; 4 € pour les 7-14 ans. Sur réservation au 01 30 38 24 45.

■ **Samedi 26 mars**
Découvertes insolites de Pontoise
Tarifs : 6 € ; 4 € pour les 7-14 ans. Sur réservation au 01 30 38 24 45

■ **Samedi 2 avril**
Architecture et histoires des écoles de Pontoise
Tarifs : 6 € ; 4 € pour les 7-14 ans. Sur réservation au 01 30 38 24 45

Visite nocturne du château de La Roche-Guyon
Sur réservation au 08 11 09 16 96

■ **Samedi 30 avril**
Belles demeures et villégiatures de Pontoise
Tarifs : 6 € ; 4 € pour les 7-14 ans. Sur réservation au 01 30 38 24 45

■ **Samedi 7 mai**
Visite nocturne du château de La Roche-Guyon
Sur réservation au 08 11 09 16 96

■ **Dimanche 15 mai, dimanche 26 juin, dimanche 10 juillet**
Les trésors de Nucourt
Tarif : 5 € - 06 13 63 73 03

■ **Dimanche 22 mai**
Pontoise, cité fortifiée
Tarifs : 6 € ; 4 € pour les 7-14 ans. Sur réservation au 01 30 38 24 45

■ **Samedi 4 juin**
Visite nocturne du château de La Roche-Guyon
Sur réservation au 08 11 09 16 96

■ **Dimanche 5 juin**
Secrets des jardins de Pontoise
Tarifs : 6 € ; 4 € pour les 7-14 ans. Sur réservation au 01 30 38 24 45

■ **Dimanche 19 juin**
L'eau à Pontoise
Tarifs : 6 € ; 4 € pour les 7-14 ans. Sur réservation au 01 30 38 24 45

NOUVEAUTÉ !

Retrouvez les manifestations culturelles dans les communes dans l'agenda détachable au centre du journal

99 communes !

Situé au Nord-Ouest de l'Ile-de-France, le Parc naturel régional du Vexin français rassemble 99 communes dont 79 dans le Val d'Oise et 20 dans les Yvelines, 9 communautés de communes et 5 villes-portes.

ABLEIGES
AINCOURT
AMBLEVILLE
AMENUCOURT
ARRONVILLE
ARTHIES
AUVERS-SUR-OISE
AVERNES
BANTHELU
BERVILLE
BOISSY-L'AILLERIE
BRAY-ET-LU
BREANÇON
BRIGNANCOURT
BRUEIL-EN-VEXIN
BUHY
BUTRY-SUR-OISE
CHAMPAGNE-SUR-OISE
CHARMONT
CHARS
CHAUSSY
CHÉRENCE
CLÉRY-EN-VEXIN
COMMENY
CONDÉCOURT
CORMEILLES-EN-VEXIN
COURCELLES-SUR-VIOSNE
DROCOURT
ENNERY
EPIAIS-RHUS
EVECQUEMONT
FOLLAINVILLE-DENNEMONT
FONTENAY-SAINT-PÈRE

FRÉMAINVILLE
FRÉMÉCOURT
FROUVILLE
GADANCOURT
GAILLON-SUR-MONTCIENT
GARGENVILLE
GENAINVILLE
GÉNICOURT
GOMMECOURT
GOUZANGREZ
GRISY-LES-PLÂTRES
GUERNES
GUIRY-EN-VEXIN
GUITRANCOURT
HARAVILLIERS
HAUTE-ISLE
HÉDOUVILLE
HÉROUVILLE
HODENT
JAMBVILLE
JUZIERS
LA CHAPELLE-EN-VEXIN
LA ROCHE-GUYON
LABBEVILLE
LAINVILLE-EN-VEXIN
LE BELLAY-EN-VEXIN
LE HEAULME
LE PERCHAY
LIVILLIERS
LONGUESSE
MAGNY-EN-VEXIN
MARINES

MAUDÉTOUR-EN-VEXIN
MENOUVILLE
MÉZY-SUR-SEINE
MONTALET-LE-BOIS
MONTREUIL-SUR-EPTE
MOUSSY
NESLES-LA-VALLÉE
NEUILLY-EN-VEXIN
NUCOURT
OINVILLE-SUR-MONTCIENT
OMERVILLE
PARMAIN
RONQUEROLLES
SAGY
SAILLY
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE
SAINT-CYR-EN-ARTHIES
SAINT-GERVAIS
SAINT-MARTIN-LA-GARENNE
SANTEUIL
SERAINCOURT
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE
THÉMÉRICOURT
THEUVILLE
US
VALLANGOUJARD
VALMONDOIS
VAUX-SUR-SEINE
VÉTHEUIL
VIENNE-EN-ARTHIES
VIGNY
VILLERS-EN-ARTHIES
WY-DIT-JOLI-VILLAGE



Couleurs du Vexin français, journal du Parc - ISSN : 1280-0112 - Journal tiré à 40 000 exemplaires - **Directeur de la publication** : Gérard Claudel - **Rédacteur en chef** : Bruno Caffin - **Secrétaire de rédaction** : Ghislaine Lapchin de Poulpique - **Comité de rédaction** : M.-J. Alexandre ; F. Boudeau ; B. Caffin ; J.-P. Javelot ; G. Lapchin de Poulpique ; A. de Traversay - **Rédaction** : P. Anjubault - **Participation à l'élaboration de ce numéro** : C. Balleux ; P. Barriot ; M. Belin ; J.-L. Briot ; F. Danton ; F. Dété ; P. Gautier ; P. Gueit ; I. Hedrich ; I. Landry ; M. Loriné ; J. Marran ; V. Rogez-Boubounele - **Suivi et coordination** : V. Rogez-Boubounele, sous la direction d'Agnès Lanthier - **Création** : Autrement Dit Communication - **Réalisation** : Christophe Moi - **Imprimeur** : Pure Impression, sur papier recyclé Coccoon - **Crédit Photos** : P. Anjubault ; Arboréale - Romain Lavignotte ; La Bergerie de Villarcaux ; CDEVO ; Coderando 95 ; Hélène Charpiot ; © Crescend'O ; Catherine Lecomte ; P. Lhomel ; Parc naturel régional du Vexin français ; Tim Bus

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95 450 Théméricourt
Tél. 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Site internet : www.pnr-vexin-francais.fr
E-mail : contact@pnr-vexin-francais.fr

 **île de France**

**val
d'oïse**
le département



Yvelines
Conseil général